

<https://www.xn--lecanardrepublicain-jwb.net/spip.php?article675>



Agir face à l'interminable agonie des institutions

- Dossiers - Constituante -



Date de mise en ligne : mercredi 20 novembre 2013

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

« L'Europe se refondera en tirant pragmatiquement les leçons de la crise. La crise a poussé les chefs d'État et de gouvernement à assumer des responsabilités croissantes, parce qu'au fond, eux seuls disposaient de la légitimité démocratique qui leur permettait de décider », déclarait Nicolas Sarkozy le 1er décembre 2011. Le lendemain, Vincent Peillon, membre de l'équipe de campagne de François Hollande, s'interrogeait sur Canal + sur la « légitimité » de Nicolas Sarkozy pour, à six mois de l'élection présidentielle, engager la France dans la renégociation d'un traité européen qui peut être « du chaos rajouté au chaos ». Il ajoutait que « L'opposition a dit très nettement, par la voix de François Hollande qui a rencontré les présidents du conseil et de la commission cette semaine : nous ne voulons pas de traité ». Passons sur le fait que ce traité, dit TSCG, a été, immédiatement après l'élection présidentielle, validé par François Hollande. Remarquons surtout comment la question de la légitimité est au coeur des débats.

Déjà, lors de la tourmente provoquée par la réforme des retraites, c'était le porte-parole du PS, Benoit Hamon, qui déclarait, le mardi 6 juillet 2010 : « Je répète en plus que M. Woerth est en charge d'une réforme qui relève de l'intérêt général - la réforme des retraites - et qu'aujourd'hui, il n'est plus capable, ni en situation, ni légitime pour pouvoir continuer à mener cette mission ». Il ne s'agit pas de répondre à la rue qui, comme l'exprimait élégamment Jean-Pierre Raffarin, n'a pas à gouverner, mais de contester la légitimité de ceux qui mettent en oeuvre les réformes.

Enfin, le mardi 12 novembre 2012, au lendemain des incidents du 11 novembre, Jean-Marc Ayrault s'affrontait à Christian Jacob, chef de file UMP à l'Assemblée nationale, en l'accusant de « contester la légitimité » de l'élection de François Hollande. Il allait même plus loin en affirmant : « Vous êtes en train de faire croire qu'il y a une crise institutionnelle. Mais de quoi parlez-vous ? Remettez-vous en cause la légitimité de l'élection présidentielle au suffrage universel ? »

Cette abondance de commentaires et d'interrogations sur la légitimité n'est pas un hasard. Les membres de l'opposition, quelle qu'elle soit, utilisent le désamour des citoyens pour les dirigeants politiques, cherchant tout simplement à prendre leur place. On est entre gens du monde, non ?

Mais la crise est aujourd'hui plus profonde. Elle est celle-là même du système politique national autant qu'européen. Et la phrase de Jean-Marc Ayrault touche, consciemment ou pas, le coeur même du problème. « Remettez-vous en cause la légitimité de l'élection présidentielle au suffrage universel ? ». Prise au pied de la lettre, cette phrase semble presque anodine, rappelant que le Président a été effectivement élu. Mais, dans la réalité, elle justifie qu'un homme, bénéficiant au premier tour de 28,63% de votes parmi les 77,95% de votants, bénéficie d'un blanc-seing. Le suffrage universel n'est pas seulement l'expression du choix d'un homme (ou du refus d'un autre). Il doit être l'expression consciente et permanente de la souveraineté populaire. Et la lecture qu'en donne Ayrault limite le rôle du suffrage universel au choix - ou au non choix - de celui qui décidera sans contrôle.

La chose est d'autant plus contradictoire que le fameux élu est subordonné à une autorité de plus en plus supérieure, l'Union européenne, grand aspirateur des souverainetés nationales et populaires. Et se retrancher derrière le suffrage universel est une insolence envers les citoyens qui ont voté non au référendum du 29 avril 2005 ou envers ceux qu'on ne consultera pas sur le futur traité transatlantique.

On ne peut pas faire appel au suffrage universel uniquement quand cela arrange, parler de légitimité uniquement quand on est au pouvoir pour la contester plus tard quand on est dans l'opposition. Il serait bon, aussi, de ne pas appeler au respect des principes républicains uniquement face à d'odieuses attaques racistes. La référence à la République devient dérisoire lorsqu'on méprise la souveraineté populaire, lorsqu'on détruit les services publics et la laïcité. Et tous les rappels à l'ordre républicain n'ont aucun sens si les citoyens ne se sentent pas écoutés. Ces déclarations aussi grandiloquentes qu'évanescentes se fauillent dans un théâtre d'ombres au service de l'enterrement de la nation et de nos libertés.

Ce n'est pas par plaisir de contester que nous appelons à un sursaut démocratique par l'élection d'une Assemblée

Agir face à l'interminable agonie des institutions

Constituante au suffrage universel en France. C'est parce que la confiance entre citoyens et responsables politiques s'est dissoute année après année ; c'est parce que la crise n'est pas seulement celle d'une majorité, mais celle du régime ; c'est parce que cette dégradation est mortelle pour l'avenir même de notre pays et qu'elle ouvre la voie à tous les dangers ; c'est parce que le soutien du peuple est indispensable face aux défis de la période.

Un système politique se meurt, un autre peine à émerger. Il faut aider le nécessaire à naître.

Article également publié par l'**Association pour une Constituante** :

<http://www.pouruneconstituante.fr/>.